

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2023

à Romans sur Isère, le 2 décembre 2023 à 16h30

Objet : Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 2/12/2023

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous inviter à participer à l'assemblée générale ordinaire de l'Association Française du Jardin Japonais. Celle-ci aura lieu le **2/12/2023 à 16h30** à **l'adresse suivante : 184 Chemin de Chantelinotte 26100 ROMANS SUR ISERE**

Les délibérations porteront sur l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture : le mot du Président
2. Présentation du rapport d'activité et présentation des membres de l'association
3. Approbation du rapport financier de l'association et approbation des comptes pour l'exercice clos le 30/09/2023
4. Validation du montant des cotisations
5. Adhésion de l'AFJJ à EUROJGA
6. Actions à venir
7. Election du Conseil d'Administration
8. Présentation de la charte adhérents
9. Questions diverses

Nous vous rappelons que conformément aux dispositions des statuts et du règlement intérieur :

1. Le droit de participer à l'assemblée est réservé aux seuls membres à jour de leur cotisation à la date du 2/12/2023
2. Votre présence à cette assemblée générale est nécessaire. En cas d'empêchement, vous avez la possibilité de vous faire représenter par un mandataire de votre choix, muni d'un pouvoir régulier. Vous trouverez ci-joint un modèle de lettre de procuration. Veuillez le compléter et le signer avant de le transmettre à votre mandataire. Tous les pouvoirs sont obligatoirement déposés au siège social de l'association ou envoyer par mail à contact@afjj.fr.
3. Si vous souhaitez vous proposer votre candidature au Conseil d'Administration, merci de nous faire parvenir votre candidature par mail le 24 novembre au plus tard.

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur, l'assurance de nos respectueuses salutations.

Joseph Grimaldi, Président

